



Ici, un atelier cuisine dans un centre pour polyhandicapés.

Au service de la différence

EDITORIAL

Champ de compétences

Au service de nos concitoyens, il n'est que des missions nobles. Et si certaines d'entre elles ajoutent une dimension morale à des enjeux techniques, elles s'inscrivent néanmoins dans une démarche d'aménagement classique.

Car il n'est qu'une ville, partagée par tous. Et qu'une seule ambition : la rendre la plus fonctionnelle et la plus agréable possible pour tous. Sans exception.

Il est parfaitement bienvenu, à cet égard, qu'une association spécialisée dans l'intégration des personnes handicapées sollicite le professionnalisme et l'expérience d'une entreprise publique locale spécialisée dans l'aménagement et la construction. Car outre la garantie d'une réalisation parfaitement maîtrisée à chacune de ses étapes, c'est aussi une démarche d'insertion dans la cité qui est ainsi confortée sinon adoptée. Avec l'ensemble des paramètres qui s'y rattachent.

La volonté de s'inscrire dans une démarche Haute Qualité Environnementale en est le symbole. Elle confirme en tout cas l'ampleur du champ des compétences que Marseille Aménagement met au service de ses maîtres d'ouvrage et de ses clients, quels qu'ils soient.

Depuis plusieurs années, le nombre de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiées à Marseille Aménagement s'est accru considérablement – signe, sans doute, des mutations permanentes que connaissent ses métiers dans un univers en perpétuelle évolution. Dès 2004, il y eut la réalisation d'une crèche municipale pour le compte de la ville de Sausset-les-Pins puis celle d'un parking souterrain de quatre niveaux, en plein centre-ville de Châteaurenard, livré en 2007.

Cette évolution s'est accompagnée de l'arrivée de nouveaux maîtres d'ouvrage, au-delà des collectivités locales et autres entités publiques. Ainsi la mission conduite auprès de l'association pour la grande mosquée de Marseille, dans le cadre de la construction de ce lieu de culte dans la Zac de St-Louis, ou l'assistance apportée à la Société anonyme Olympique de Marseille, pour l'édification d'un centre de formation de ses jeunes espoirs, à la Commanderie, qui doit être livré au début de l'année 2010.

Cette évolution va s'exprimer désormais, aussi, sur un autre terrain. Celui du handicap et de la différence...

Car de son côté, l'Association Régionale pour l'Intégration des personnes en situation de handicap ou en difficulté, qui gère 37 structures spécialisées dans la région Provence Alpes Côte d'Azur, formulait plusieurs projets concernant la rénovation et la création d'établissements. Une ambition accompagnée d'un double constat : la tâche d'un maître d'ouvrage, technique et

fastidieuse pour des bâtiments d'envergure, dépasse parfois les talents de ses seuls collaborateurs et l'ARI n'a pas vocation à "internaliser" ce genre de compétences.

> Encadrer

Trois missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sont nées, ainsi, de la rencontre entre les équipes de Marseille Aménagement et celles de l'ARI. A Istres, d'abord, pour un centre pour enfants et adolescents dont les travaux vont commencer d'ici quelques mois. Dans la Zac de Vallon Régny, sur les terrains de l'ancien hôpital Salvator, ensuite.

C'est là que va se réaliser le projet le plus emblématique de l'ARI, alors que l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille vient de confier à Marseille Aménagement une mission d'assistance pour la valorisation de la dernière partie de ces terrains. Cette maison d'accueil dédiée aux adultes polyhandicapés accueillera ses premiers résidents avant la fin de l'année 2011.

Son programme étant en passe d'être achevé, le concours de maîtrise d'œuvre va bientôt être lancé. Suivront, en parallèle, les études et la demande de permis de construire.

Troisième et dernier de ces projets : un foyer de vie pour adultes handicapés, qui verra le jour dans la première partie de la Zac de Hauts de Ste-Marthe, d'ici 2012.

> suite en page 3

“Les intégrer autant que possible”



Jacques Pantaloni.

Physicien, professeur d'université et ancien recteur d'académie, Jacques Pantaloni est aussi le président du conseil d'administration de l'Association régionale pour l'intégration depuis 2003. Il en explique ici les objectifs...

Jacques Pantaloni : “La plupart des établissements gérés par l'ARI ont été créés par Germaine Poinso-Chapuis, ancienne ministre de la Santé publique, qui voulait offrir des lieux d'accueil, d'éducation et de soins à l'enfance en difficulté et aux personnes handicapées. Les premiers datent des années 50. Mais l'ARI, dans son statut actuel de type loi 1901, date de 1985. Elle est née, dans notre région, de la volonté de l'Etat, devenu principal financeur et gestionnaire des établissements, d'en confier la gestion à une structure autonome. Elle gère ainsi le plus important des budgets d'associations intervenant en Provence dans le domaine du handicap.

Pourquoi l'accent mis sur l'intégration dans la dénomination de l'ARI ?

J.P. : Notre rôle essentiel, c'est la prise en charge d'enfants, d'adolescents et d'adultes en grande difficulté ou souffrant de handicaps, qu'ils soient légers ou lourds, physiques ou mentaux, psychiques ou sociaux. Le premier réflexe est souvent de les isoler au prétexte de les protéger. Mais nos valeurs, à l'ARI, consistent à les intégrer autant que possible dans la vie quotidienne et leur permettre d'exercer pleinement leur citoyenneté, malgré les difficultés, les risques et les résistances.

C'est-à-dire ?

J.P. : Nous travaillons avec l'Education Nationale pour continuer à scolariser dans les meilleures conditions possibles le plus grand nombre de jeunes que nous suivons. Notre mot d'ordre, c'est que chaque personne handicapée est un citoyen avant tout. D'où la diversité de structures, de modes d'accueil et de prises en charge que nous proposons, pour nous adapter le mieux possible à leurs besoins et leur permettre de s'exprimer, de vivre pleinement leur existence dans notre société...

> Efficacité

Concrètement, qu'est-ce que cela représente ?

J.P. : Nous gérons aujourd'hui 37 établissements, principalement dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse mais aussi les Alpes de Haute-Provence. Des centres de consultations pour enfants qui permettent la prévention et le soin pour un grand nombre d'entre eux, mais aussi des instituts spécialisés pour ceux qui souffrent de troubles psychologiques, de handicap mental voire de polyhandicap. Nous gérons en outre des hôpitaux de jour, comme l'hôpital Henri Gastaut, spécialisé dans le traitement de l'épilepsie. Quant aux adultes, nous disposons de foyers, d'établissements de services d'aide par le travail et d'un centre d'hébergement et de réinsertion social.

Une tâche particulièrement lourde...

J.P. : Nous sommes nés de la rencontre entre le militantisme laïque humaniste et l'esprit associatif. Pour autant, il a fallu bâtir une organisation solide et cohérente, dans un souci d'efficacité. Nous cherchons à renforcer sans cesse nos compétences professionnelles à travers le recrutement de spécialistes. Rigueur, transparence et respect des personnes constituent d'ailleurs les trois principes clés de gestion que j'ai souhaité instaurer.

Et vos projets...

J.P. : Des rénovations de bâti ou des extensions pour plus d'une dizaine d'établissements, afin d'améliorer les conditions d'accueil et garantir l'accessibilité. Cinq nouveaux établissements sont programmés aussi, dont ceux d'Istres, de Ste-Marthe ou de Vallon Régny pour lesquels nous nous sommes engagés dans un partenariat avec Marseille Aménagement. Installer, par exemple, une maison d'accueil pour adultes polyhandicapés à Vallon Régny répond à un besoin important qui suppose un long travail préalable avec les financeurs et les partenaires...”



C'est pour ces jeunes adultes qu'une maison d'accueil se crée à...

Un nouvel établisse

Les familles des jeunes adultes lourdement handicapés sont souvent confrontées, dès la majorité de leurs enfants, à des difficultés de prise en charge. Face à l'importance de ces besoins, l'ARI et l'association des familles “Un toit pour moi” ont lancé, en 2005, un projet de structures spécifiques.

Ainsi est née l'idée d'une Maison d'accueil spécialisée sur la Zac de Vallon Régny, dans l'enceinte de l'Hôpital Salvator. Un établissement susceptible de proposer un accompagnement et des soins personnalisés, une aide quotidienne adaptée à chacun pour tous les actes de la vie quotidienne, un suivi médical permanent et un accompagnement social. Sans parler de possibilités d'accueil multiples...

Environ cinq millions d'euros de travaux sont nécessaires à la réalisation de ce projet qui a reçu le soutien de la Ville de Marseille, de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et du Conseil Général ainsi que l'avis favorable du Comité régional, d'organisation sanitaire et médico-sociale. Son programme, destiné à apporter la meilleure réponse possible aux besoins et aux contraintes de ses futurs pensionnaires, vient aussi d'être “bouclé”.

Le concours d'architectes va ainsi être lancé ce printemps et la phase d'études commencer rapidement. Et c'est un établissement de 2500 m² environ de surface hors œuvre nette qui ouvrira ses portes à 46 d'entre eux d'ici la fin 2011. Il sera composé d'un internat de 32 lits, de 14 places de semi-internat et de 4 lits en accueil temporaire.



Vallon Régny.

Suite page 1

“Nous contribuons à orchestrer l'ensemble des interventions, explique Pascal Remy, responsable de programme au sein du service Construction de Marseille Aménagement. Notre rôle consiste surtout à garantir le respect du planning, du programme, du budget et du bon déroulement technique du projet. Notre rôle est en quelque sorte de “protéger” le maître d'ouvrage et l'utilisateur final, des dérives possibles.”

A Istres et à Ste-Marthe, aussi...

A Istres, il s'agit de construire 990 m² de surface hors œuvre nette, sur la Zac de la Trigance, pour un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique. Un établissement dont la vocation est d'accueillir en internat, en semi-internat ou en “ambulatoire”, les enfants de plus de six ans ou des adolescents présentant des difficultés psychologiques importantes.

Une consultation d'entreprises va être rapidement lancée afin que les travaux, prévus pour une durée de dix mois environ, démarrent au printemps prochain. Ce bâtiment a été conçu par l'architecte Jean Marc Bluteau dans une démarche Haute Qualité Environnementale, mais aussi pour une parfaite adaptation à son public.



L'établissement d'Istres, qui accueillera à terme 58 jeunes.

ment à Vallon Régny

Le terrain de 8000 m² proposé par l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille dans le cadre d'un bail à construction présente nombre d'avantages. Et, notamment, la possibilité de mutualisations avec les structures existantes de l'ARI - dont deux établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés - et l'hôpital Henri Gastaut, ainsi que des “passerelles” avec d'autres équipements sanitaires ou médico-sociaux environnants. A commencer par l'hôpital Ste-Marguerite ou “l'Espace pour adolescents” du Pr Rufo...

> Haute qualité environnementale

Dotée d'espaces extérieurs conviviaux, cette nouvelle maison d'accueil serait ainsi reliée pleinement à la ville, via Ste-Marguerite, et située au cœur du futur quartier résidentiel de Vallon Régny, qui va s'ériger à partir de la fin de l'année.

Bref, le site correspond parfaitement aux ambitions du projet : permettre à des résidents polyhandicapés de vivre dans un milieu protégé, serein et verdoyant, sans les éloigner de la vie sociale et assurer leur intégration tout en préservant leur lien avec l'entourage familial et social d'origine. D'où une architecture à taille humaine, fondée sur la notion de “maison” ouverte sur un environnement contribuant à leur épanouissement.

Cette dimension sera d'ailleurs inscrite dans le cahier des charges de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'obligation de s'insérer dans une démarche Haute Qualité Environnementale qui devrait doter le bâtiment d'avancées pour l'inertie thermique et l'économie d'énergie notamment.

Dans les Hauts de Ste-Marthe, première Zac à vocation environnementale de Marseille, un foyer de vie pour adultes handicapés mentaux devrait être construit d'ici 2012. Ses quelque 50 usagers bénéficieront d'une proximité avec un foyer d'hébergement existant et avec un établissement d'aide par le travail. Objectif : leur proposer une large palette de services, en fonction de leurs besoins et de leurs potentialités.

Ce foyer de 2600 m² de surface hors œuvre nette jouxtera l'une des trois “coulées vertes” aménagées sur le territoire de la Zac. Si bien que ses résidents disposeront, à leur porte, de larges espaces verts et de modes de cheminement doux. Son programme est en cours de définition par la société “Exact” et une promesse de vente a été signée pour un terrain situé dans l'impasse des Petits Champs.

Comme tous les autres immeubles qui vont être construits ici, il respectera le cahier des charges imposé par Marseille Aménagement. Et, notamment, l'exigence d'une consommation en énergie modérée et l'utilisation d'énergies renouvelables à hauteur de 30% au moins de ses besoins...

> L'ARI en chiffres c'est :

- plus de 1000 enfants et adultes pris en charge en structure
- 5 à 6 000 patients reçus par an en consultation
- 37 établissements répartis sur trois départements
- 1500 salariés
- 60 millions d'euros de budget annuel global

ACTUALITÉ

► Le Rouet : parking provisoire pour les riverains

Impératifs de sécurité oblige, les multiples chantiers engagés dans la Zac du Rouet (les dernières démolitions impactant la rue du Rouet viennent de s'achever) empiètent sur les trottoirs. Et réduisent le nombre de places de stationnement existantes – sur l'avenue Cantini, notamment. Aussi, un parking provisoire a été mis en place au mois de décembre dernier, rue Liandier. Il dispose d'une trentaine de places destinées aux habitants du quartier, gênés au quotidien par ces travaux. —

► Collège Pierre Puget : rentrée des classes dans un établissement flambant neuf

Après une année passée dans des bâtiments provisoires, les collégiens de Puget ont effectué leur rentrée de janvier dans un établissement flambant neuf. Des locaux qui ont été livrés avec quelques semaines d'avance sur le planning initialement prévu du chantier. Manquent encore, pour finaliser le collège, l'aile Est de ce bâtiment central ainsi que le self – remplacé actuellement par un réfectoire installé provisoirement dans la cour – et le gymnase.

Ce nouvel établissement dispose ainsi de plus de 30 classes d'enseignement général et spécifique (physique, informatique..) ou de salles d'études. Quant aux locaux annexes – foyer des élèves, dépôts, archives ou clubs –, ils sont affectées provisoirement à la musique, à l'art plastique et aux besoins de l'administration.

Le chantier Mélizan-Fiolle-Puget, qui comprend également deux écoles et deux parkings, s'achèvera définitivement au début de l'année prochaine. Prochaine livraison : l'école primaire, d'ici cet été... —



“Accélérer les permis de construire...”

“Accélérer au maximum l'étude et la délivrance de permis de construire...” C'est ce que Jean-Claude Gaudin a réclamé à ses adjoints et aux services municipaux, lors de ses traditionnels vœux aux personnels de Marseille Aménagement et de l'Agam. L'occasion, pour le sénateur-maire de Marseille, de souligner les principaux axes de développement économique et urbain de la ville après avoir dénoncé les “innombrables recours abusifs engagés par des personnes dont le seul but est d'empêcher ou de retarder la réalisation de nos projets”.

“La poursuite du renouveau de Marseille, a-t-il lancé en présence de nombreux élus et, notamment de Claude Valette et de Philippe Sanmarco, présidents respectivement de l'Agam et de Marseille Aménagement, c'est aussi et surtout le projet centre-ville.” Un projet qui devrait faire l'objet d'une délibération-cadre lors du prochain conseil municipal ouvrant, notamment, la porte à une vigoureuse réhabilitation de la Canebière. Il en a ainsi détaillé quelques aménagements à venir, de l'extension de la librairie Maupetit en lieu et place du complexe Ugc, à un campus comprenant des logements “étudiants” en passant par un restaurant universitaire de 1300 couverts...

Le maire a également évoqué le territoire de Marseille Grand Est avec l'ouverture, cette année, du Palais de la glace et de la glisse, le lancement du chantier du pôle de loisirs, la progression des constructions de la Zac du Rouet – qui comptera 1200 logements - ou les nouveaux projets sur la zone d'activités “Valentine Vallée Verte”. —



► La Ciotat : nouveaux commerçants dans le centre-ville

La revitalisation engagée par Marseille Aménagement au sein du Périmètre de restauration immobilière du centre-ville de la Ciotat commence à porter ses fruits. De nouveaux commerçants y ont en effet ouvert leurs portes. Dernier en date, “La Poissonnerie”, une enseigne aux allures de clin d'œil à l'égard de l'ancienne locataire des lieux, pour ce commerce de sacs et autres accessoires de mode féminine qui s'est installé à la fin de l'année dernière au 3, rue Blanchard.

C'est un relieur de livres qui avait inauguré ce mouvement, dès 2006, en s'implantant dans la rue Vignol. Plus récemment, un magasin de décoration d'inspiration africaine s'était installé suivant le même processus sur près de 100 m², au 1 de la rue des Poilus, ainsi qu'un tatoueur, à la rue Ledru-Rollin, et une créatrice de mode, dans la rue Gaynard. —